

Vies des pauvres malades et sœurs hospitalières en hôtel-Dieu à la fin du Moyen-âge

Par Jean-Pierre LUCAS,
Praticien hospitalier,
cofondateur de la Compagnie de l'Hermine Radieuse 1458/1488



La réception d'une novice et l'accueil d'un patient, d'après Livre de vie active de l'Hôtel-Dieu de Paris, rédigé par Jehan Henry vers 1482-1483

Le cœur des pratiques charitables de l'hôtel-Dieu est l'accueil du pauvre volontaire (pèlerin ou clerc...) ou non, du (tré) passant infortuné, du démuné de bien et ou de santé (vieillards, veuf, enfants abandonnés etc...). Ils y trouvent soins spirituels et physiques, sécurité matérielle mais aussi ne l'oublions pas une préparation à une bonne guérison ou mort chrétienne. Certains établissements du fait de dons et legs ayant cadrés leurs conditions d'admission, peuvent accueillir que des personnes alitées et des pèlerins par exemple comme à Saint Sauveur de Lille ou Saint Joseph aux pèlerins à Paris.

La taille d'un hôtel-Dieu varie de 3 à 13 places en petite cité à « quatre ou six-vingt » et même 300 places pour le prestigieux hôtel-Dieu de Paris. Il peut devenir « un palet pour le « povre malade » comme à Beaune. Ils sont situés au sein des communautés de vie des populations semi-rurales ou urbaines. ils doivent bénéficier d'une bonne accessibilité, être idéalement près d'une porte passante et d'un accès abondant à l'eau. Ceci est primordial pour l'économie domestique. Les salles sont dallées, propres, ventilées et chauffées. Ils se divisent en une porte d'accueil, des salles attenantes, la pouillierie où sont stockés les vêtements lavés puis réparés et la laverie, la cuisine, une chambre à drap, une à plusieurs salles de soin spécialisé, et les lieux de vie des sœurs ou des frères. Une attention particulière est portée sur le chauffage et le luminaire (l'éclairage).



Le parcours de soin au sens spirituel et médical de l'accueilli

Le pauvre malade est reçu par la sœur portière et ses aides ; cela s'effectue à la porte en grande rue de façon bien visible. Les chartriers sont portés en brancard. La sœur portière effectue un interrogatoire et finalement valide l'admission en Hôtel dieu. Le malade rentre alors sous la responsabilité de l'institution hospitalière et religieuse et devra se conformer à ses règles sous peine de renvoi. Il débute son admission au sein de cette communauté chrétienne par l'obligatoire confession, le lavage de l'âme, puis la communion. Cela permet de mettre le malade en situation d'être accueilli et d'espérer une intervention divine pour sa guérison. La sœur portière est expérimentée. Elle écartera les faux pauvres « truands, oisifs ou débauchés et caymans ». Rappelons que l'admission en ce lieu de foi protège aussi du bras séculier de la justice du fait du droit d'asile.



La réception du povre malade



Déshabillage, lavage et examen...

Le déshabillage est rapidement réalisé puis le lavage du corps. L'établissement conservera les habits et biens du malade jusqu'à leurs restitutions au départ. Ils sont lavés, « désinfestés ». Les reprises sont assurées tant faire se peut pour la sortie.

La clinique la plus parlante est repérée : femme en couche, navrés et blessés, pestilences diverses... L'examen du corps est alors complété. Les craintes sont centrées sur la recherche de flux, plaies cachées, abcès, tumeurs, boches et des ladres.

Ces derniers ne sont pas admis, les léproseries ou maladrerie s'en chargeront. S'il existe à proximité une aveuglerie les non-voyants y seront orientés. Les hydroptiques essayeront de trouver un hôtel-Dieu de la confrérie de Saint-Quentin. Les situations jugées graves sont admises dans la salle nommée infirmerie, les autres en grande salle en séparant les sexes. Ce n'est que vers la fin du XVème siècle que les infestés de pathologies contagieuses commencent à être isolés. Une salle des « femmes grosses et gisans d'enffants » peut également être matérialisée. Ces femmes sont accueillies pour une durée



Premiers soins, ici une pose de ventouses



qui paraît standardisée à 4 semaines. Tout malade devra « *ouïr messe* » sauf s'il a une dérogation.



Il est enfin couché sur un grand lit dit lit garni ou fourni pouvant accueillir jusqu'à 4 patients, nus, têtes enturbannées. Ces lits moins longs que nos literies contemporaines, sont basiques (cadre en bois, cordage, matelas de feurre et oreiller idéalement de plumes. Il est complété par des « linges à coucher » de lin ou chanvre, courte pointe et « couvertures » parfois fourrées. Des loges plus préservées pour des VIP existent dans les grands établissements. Les femmes ont un secteur spécifique. La drapelle qui pourrait être l'équivalent d'une alèze

permet un change sans que soit souillé toute la literie. Les servants passent les pelles pour les besoins des grabataires, les autres vont au pot situé entre les lits. Le mobilier reste fonctionnel et minimaliste : coffre, escabelle permettant de se faire confesser. On sortait de l'hôtel-Dieu en ayant soit retrouvé à minima une santé permettant d'être autonome, soit on basculait en maladrerie ...ou le départ s'effectuait de façon définitive les pieds devant ! La durée de séjour devait donc être la plus courte possible pour un malade. Le pauvre lui, si ses capacités lui permettaient de rester en hôtel-Dieu devait participer aux tâches matérielles.



Les dépenses par pauvre malade sont lourdes : un pain par jour, du vin, et une alimentation adaptée à la clinique, l'âge et les préceptes médicaux ou religieux (« 2 harengs par jour si carême » ou jour de non-charnage) ... Les autres postes importants sont l'éclairage (lampes à huile), et surtout les frais de literie et de « vesture ». Les chauffés-doux à braises essayent de réchauffer ces grands espaces aérés. Cela représente finalement entre 5 et 12 deniers par jours. Lors de la fête de l'hôtel-Dieu et des fêtes calendaires, les plus beaux atours issus de donations sont de sorties ! Draps fins, carreaux à liteaux, sur-couettes de fourrures diverses, murs tendus de toiles, de cuirs ciselés, ...tout doit honorer le malade et à travers lui le Seigneur. Les jonchées d'herbes odoriférantes s'associent aux fleurs pour parfumer les lieux. Les repas sont améliorés en conséquence. Les espaces de soin et d'aisance sont blanchis plusieurs fois par an (passage à la chaux et craie) dont au moment du *bouhourdis* de début de Carême.



D'après le grant testament
maïstre Francoys Villon et le petit. Son
Codicille. Avec le Jargon et ses Ballades,
édition de 1525.



Le personnel

Le personnel peut se représenter d'une façon pyramidale du fait des contraintes de gestion matérielles et aussi en partie par les règles de l'Ordre (celui des célèbres Sœurs augustines par exemple).

A la base les employés ou valets laïcs, de plus en plus nombreux au fil des siècles assument les tâches ingrates du quotidien avec les jeunes sœurs. Des personnes, au titre de l'abandon chrétien dans le soin aux Pauvres, vivent et travaillent en hôtel-Dieu. Ils sont nommés « donnés » puis « rendus » quand ils sont adultes. La sécurité matérielle et spirituelle est pour beaucoup dans leurs engagements.



La gestion du petit personnel...



Parce que mirer les urines, c'est la base...

Notons que les soignants qualifiés sont une catégorie spécifique généralement extérieur au personnel : Physicien, « chirurgien » et barbiers, apothicaire, « ventrière des accouchées » (et leurs aides) effectuent des vacations ponctuelles ou si l'établissement le peut et le justifie, y sont rattachés pour une durée contractualisée. Ils restent sous le contrôle des maîtres de leur métier ou corporation. La raréfaction des chanoines médecins en cette du XVème siècle est évident.



Les sœurs hospitalières



Cette enluminure évoque une salle de malades typiquement médiévale., d'après Livre de vie active de l'Hôtel-Dieu de Paris, rédigé par Jehan Henry vers 1482-1483

Elles connaissent une trajectoire de « vie active » contrastant comme l'écrit Jehan Henry en 1482 avec la « vie passive » du « povre malade » qui est désigné comme « sire en l'hôtel-Dieu », mais aussi avec la vie contemplative au sein des ordres monastiques. Sur certains points leurs parcours peuvent être mis en parallèle avec ceux du malade, mais avec une temporalité bien plus longue, à savoir une vie !



Réception de la novice, on coupe les cheveux !

- Premièrement elles sont nommées « filles blanches ». Elles intègrent vers 12/18 ans la communauté mais n'ont pas encore prononcé leurs vœux. Leur accueil est similaire avec celui du malade : on leur ôte ses habits, on les purifie doublement par le lavage et la confession. Cheveux coupés, elles sont intégralement vêtues en blanc. Elles peuvent conserver leurs rentes et biens matériels en dehors de l'hôtel-Dieu et les retrouver si elles le quittent. Leur argent ne peut être mobilisé qu'avec leur aval en cas de difficultés financières de l'établissement une fois devenue sœur professe.

- Au bout de 6 à 8 ans, si elles remplissent leurs tâches initiales et souhaitent s'abandonner à la vie de l'ordre, elles prononcent leurs vœux et deviennent sœur Novice. Leurs apprentissages spirituel et d'assistance et de soins se développent pour un jour remplir un office. Elles se distinguent par « un manteau et voile noir », le reste de leur tenue étant blanc. Pendant ces années elles découvriront les tâches les plus rudes des divers offices... de la puellerie à la toilette des morts.



Réception de la novice



Les vœux sont prononcés



- En renouvelant définitivement leurs vœux, elles deviennent ensuite « sœurs professes » et sont alors généralement en charge d'un office spécifique. Elles sont expérimentées et reconnues. Leurs tenues sont dorénavant financées par l'hôtel –Dieu, à savoir une robe passant du blanc au bleu et le reste étant identique aux novices.
- La Prieure, au sommet de la pyramide, commande aux divers personnels de l'hôtel-Dieu et gère en direct l'office de lingerie. Elle est recrutée parmi les professes. Elle est introduite après serment au Chapitre de l'Ordre ou de l'abbaye. Elle se voit recevoir les sceaux, clés, bourses et un inventaire actualisé. Elle est vêtue de noir, parfois richement. La guimpe restant toujours blanche.

La Prieure tient donc comptes et finances en lien avec le Chapitre et produit un bilan annuel. Elle promeut des quêtes pour son établissement parfois bien au-delà du diocèse. Le rayonnement de son hôtel-Dieu permet de lui garantir des dons et legs indispensables à son équilibre financier. Notons que les biens d'un défunt en l'établissement sont dispersés en son sein ; ceci aboutissant parfois à des conflits testamentaires complexes avec les ayant droits. Il est donc privilégié et conseillé qu'en échange des « *aggeables services et humanitez trouvés* » qu'une aumône pour Dieu soit prévue de son vivant. Le séjour et les soins ne sont donc pas gratuits si des ressources existent ! Les biens extérieurs des hôtels –Dieu sont très variés et les terres dont les vignes affermées exigent délégation ou déplacement. IL est amusant de relever que prestigieux hôtel-Dieu de Paris possède entre autres « *deux estuves aux femmes en la petite truanderie* », établissements sans doute pas visité directement par une si illustre Prieure... Cette dernière peut voyager, être mutée pour redresser tel ou établissement ou bénéficier d'une « promotion » en un hôtel-Dieu prestigieux. De nombreuses traces écrites des conflits et dérives internes existent. Elle est donc comme les autres sœurs totalement inscrites dans sa réalité contemporaine.



Prieure, un rôle administratif et religieux important.

Leurs activités se décomposent en divers métiers ou offices :

- Sœurs de salle chargées des soins, veillant jour et nuit sur les malades. Elles peuvent se spécialiser et donc acquérir une certaine autonomie médicale, allant jusqu'à la gestion d'apothicairerie. Elles sont parfois peu nombreuses malgré un nombre très important d'accueillis (2 à 4 par salle, l'équipe de nuit est encore plus restreinte... ceci se rapproche de nos contraintes modernes). Une cheftaine, la sœur professe les encadre.



Sœurs de salle



- L'office de lingerie, poste stratégique reste sous la responsabilité de la Prieure de même que le contrôle de la « *lavanderie* » et de la chambre aux draps.
- Sœur portière qui occupe nous l'avons vu une autre place clé, l'accueil.
- Sœur de la pouillerie, sœur tronchière (des troncs), de la cuisine, de la ferme de l'établissement...



Fournir l'apothicairerie

Un prêtre assure le volet spirituel : soit les indispensables confessions, sacrements de pénitence et « *l'unction* » et les messes. Il officie sur un simple autel et si les moyens de l'établissement le permettent, dans une chapelle. Rares sont les établissements pouvant employer un prêtre, il est généralement détaché de sa paroisse pendant une durée assez courte, ceci évidemment s'il n'existe pas de frères en l'hôtel-Dieu. Messe ordinaire, messe des morts sont idéalement quotidiennes. Les sœurs y assistent sans connaître les contraintes rigides des communautés monastiques. Beaucoup de structures disposaient dans les faits d'un Maître et de frères et également de sœurs.

L'hôtel-Dieu est ouvert sur la cité. En effet les sœurs peuvent parfois réaliser des soins à domicile. Leurs familles s'y rendent régulièrement et les sorties en ville sont possibles, mais encadrées. Les édiles locaux s'y rendent, c'est un lieu d'influence et de monstration matérielle et spirituel. Les bourgeois et les nobles argentés peuvent y avoir recours, une reine de France y accoucha même. L'importance de leurs foi est aussi mesurable aux yeux de leurs contemporains par les dons de leur vivant ou notariés en post mortem. Ils embellissent l'église ou la chapelle rattachée, offre des parements de lits, ...



Un rôle ouvert sur la cité

Le rayonnement des hôtel-Dieu dépasse donc la cité et souvent le pays et leur existence perdurera bien au-delà de ce qui est nommé Moyen-âge. Nos organisations hospitalières et certaines valeurs du soin moderne leur doivent beaucoup.



Approche des tenues de Sœurs augustines



Les Augustins et Augustines sont inscrits dans la vie et ouverts vers leurs prochains. Ainsi l'a voulu St Augustin par sa Règle. Les sœurs aiment Dieu et les humains en souffrance. Actives, elles participent aux soins et accompagnement des malades au sein des Hôtel-Dieu. Le costume doit être simple, pas ostentatoire et fonctionnel ; contrairement aux sœurs contemplatives

Les différentes étapes dans l'Ordre sont marquées entre autres par une évolution du costume : Les nouvelles arrivées postulantes peuvent être en noir, sinon la sœur dès le noviciat était en blanc avec coiffe blanche puis coiffe noire dès les promesses faites. Etape marquée par ce changement de couleur...Donc pour une sœur standard : chemise, robe, voile -guimpe, sous coiffe blanc et coiffe noire. Un scapulaire noir est possible, ou un mantel noir en sus pour l'extérieur. Pas de luxe : « *le voile de lin pas de soie doit cacher..., pas de fourrures, pas de surplis de tissu vil ...* »

Il se compose de la couche la plus proche de la peau vers l'extérieur de :

Tenue de corps

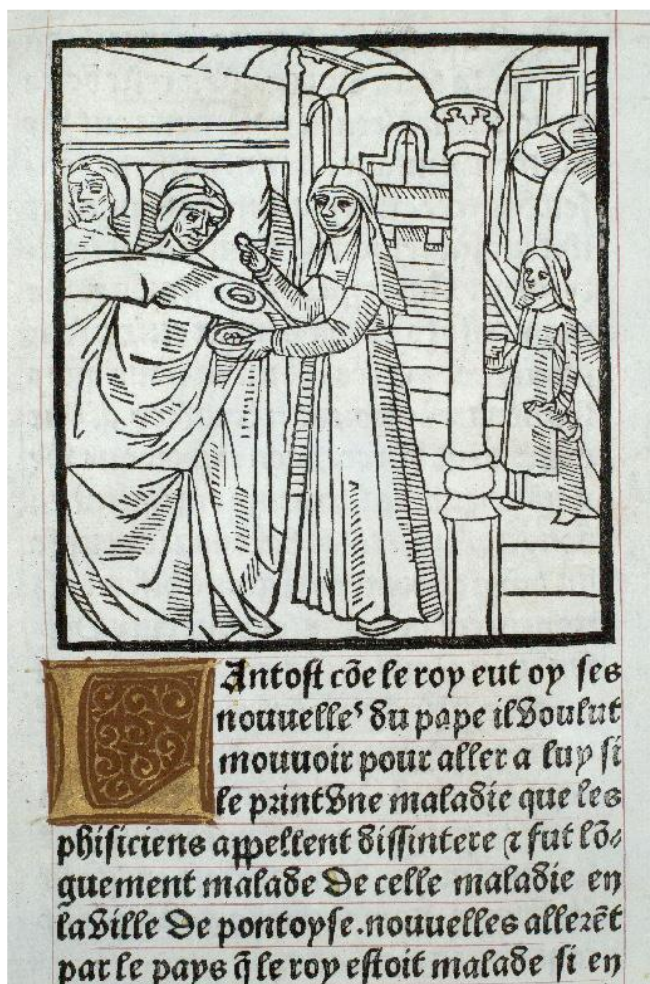
- la chemise
- Robe
- scapulaire
- Ceinture ou bracie

Tenue de tête

- 5. Cale
- 6. Voile et Guimpe
- 7. +/- Sous coiffe
- 8. Coiffe

Tenue de corps

1. La chemise de corps est très ajustée sur la partie haute du corps et sur les avants bras. Elle est en lin ou chanvre opaque, elle est longue comme en civil, non visible en bas de la robe.



Antoist cōde le roy eut oy ses
nouuelle' du pape il voulut
mouuoir pour aller a luy si
le print vne maladie que les
phisiciens appellent dissintere & fut lō
guement malade De celle maladie en
la ville De pontoyse. nouvelles allerēt
par le pays q̄ le roy estoit malade si en

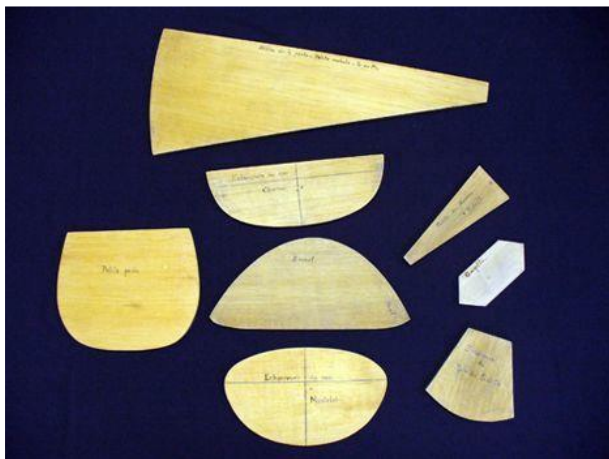




2. La **Robe** en similitude au Froc est un large vêtement long et ample. C'est un trapèze non moulant car taillé très large. Les manches elles sont peu ajustées au niveau des avant-bras pour se retrousser, leurs extrémités sont très souvent repliées. Dépliées elles doivent canoniquement atteindre les deuxièmes phalanges des doigts. L'exemple de la page suivante porte des manches assez ajustées, repliées avec chemise visible, à la mode « civile ». Retroussées pour le travail elles laissent apparaître la chemise épousant les avant-bras. C'est le vêtement de base du corps toujours porté pour être vue en public. J'ignore si un amigaut existe pour l'enfiler est présent, je pense que non car étant non ajusté elle doit s'enfiler simplement.

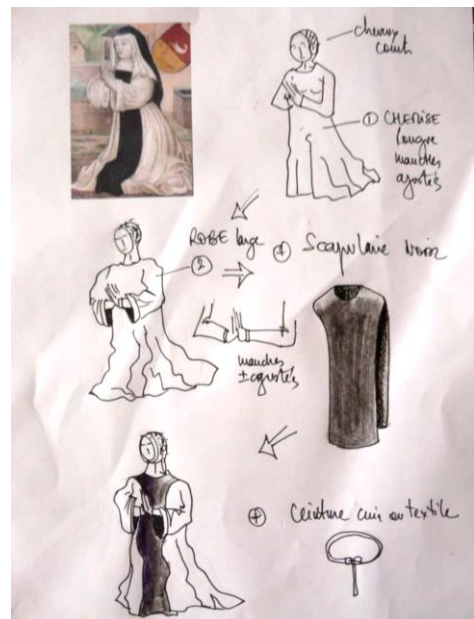
Matière : drap de laine probable au regard du volume des plis généralement visibles et des règles ordinales.

3. La **chasuble ou scapulaire** est comme son nom l'indique un vêtement qui couvre les épaules (scapula) d'où une découpe plus large dans sa partie haute pour ensuite tomber comme la robe au sol en une bande de tissu antérieure et postérieure identiques et de largeur constante. Il est intimement lié aux promesses religieuses. Il est aussi une protection au travail de la robe blanche. Il est ouvert dans le dos pour l'enfiler puis fermé pour être à ras cou. C'est un vêtement non constant car lié au travail essentiellement. Matière drap laine noir ou laine grossière type bure teintée noir ?



Ci-dessus des patrons en bois de costume d'Augustine canadienne en début du siècle dernier... assez difficiles de comprendre comment tout ça s'ajuste...

4. Le **bracile ou ceinture** est simple non large évidemment en cuir ou en textile ou tressé ; la boucle basique en métal ou en os. Rien n'y pend ! La ceinture est peu portée en prière apparemment.



Tenue de tête

Là aussi trois à quatre strates de vêtements spécifiques, à savoir :

5. La **cale** indispensable, elle recouvre les cheveux courts, elle est le point fixe d'ancrage de voile et guimpe et doit donc être solidement fixée. Il faut insister sur la rigueur de sa tenue car elle conditionne la stabilité du reste de port de tête. Ci-contre cale masculine classique nouée en arrière dans la nuque sous les cheveux rabattus et portée inversée.



Figure 2 : La cale



Portrait de la nonne Veronika Vetter par Hans Holbein le vieux (ca 1499)



Vierge à l'enfant entre Saint Jacques et Saint Dominique, exécuté par Hans Memling, autour de 1488-1490.

6. le **voile** et la **guimpe** sont indissociables : Ils ont pour finalité de ne laisser apparent que le visage. Nous n'avons pas de patronage, il existe probablement divers montages.

Mais pas question de laisser apparaître les zones fantasmagiques (mais aussi rappelant l'aspect « créature sauvage » chez la femme donc impie que sont cheveux, cou, nuque) ... C'est un prolongement de la mode ancienne des

coiffes qui est resté ainsi figé pour les veuves initialement et durablement pour les sœurs. Il existe divers types et évolutions « civiles » parfois fort complexe en Flandres. Ils sont portés tardivement en civil pour aller à l'église, prier

La **guimpe** qui couvre le cou et recouvre plus ou moins le menton et se fixe de chaque côté de la cale par des épingles. La guimpe est une pièce pliée en deux, plis sur menton de 50 par 100 minimum une fois pliée. Des modèles plus grands couvrent très bas la poitrine.

Elle est ensuite recouverte par le **voile** qui cache la zone d'implantation capillaire et la cale. L'ensemble encadrant le visage. Le voile est une grande pièce de ±130 par 100. En vie civile le voile peut être plié en deux, le grand pan pendant arrière est rabattu sur le front formant une nouvelle couche de tissu visible

Sur cette gravure de Holbein ci-contre, voile et coiffe de cette mère religieuse sont quasi de même taille, parfois



Figure 1 : Voile/guimpe



le voile déborde sous la coiffe. La guimpe est ici peu ajustée et on remarque bien sa construction en tissu replié ;
 les épingles se devinent pour fixer l'ensemble. Matière : lin opaque aussi blanc que possible

Un autre montage est illustré sur les photos d'essais : un ensemble unique soit un voile à un grand pan qui rabattu sous le menton fait office de guimpe. Il est fixé par des épingles sur la face latérale de la cale : **le voile-guimpe** comme illustré sur ma photo de la page précédente, mais qui nécessite une sous coiffe de lin supplémentaire et donc plus de tissu.

Une autre solution existait mais non documentée à ma connaissance pour cette époque la **gorgette** qui serait un ensemble fixe voile + guimpe s'enfilant comme une cagoule et sans doute à laçage postérieur (caché par la coiffe). Je vous livre ci-contre un exemple contemporain toujours commercialisé pour les sœurs, la guimpe-toque moderne.

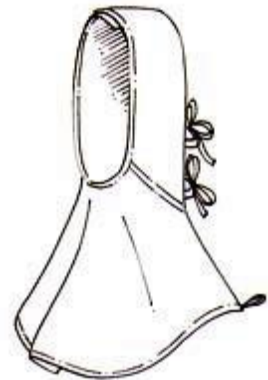


Figure 3 : Gorgette



Figure 4 : Sous-coiffe

6. La Sous coiffe. Drap de lin léger opaque, de même matière que le voile-guimpe, tenue par des épingles à une cale serrée. Ceci ne se conçoit donc qu'avec un voile-guimpe en une seule pièce.

Noter sur la photo ci-contre un port n'est pas assez ajusté au visage car des aiguilles devaient surement être portées pour bien épouser le visage et très bien assurer la stabilité du montage en mouvement.



Figure 5 : Coiffe

7. La Coiffe termine le port de la sœur. Elle couvre la partie haute du corps et tombe dans le dos en un arrondi harmonieux. Voile et coiffe doivent à minimum tomber jusqu'à la

moitié de l'avant-bras. La coiffe est aussi fixée pour surtout ne pas tomber (cela manque sur ma photo. La cale est trop visible également ...c'est du prototype !). Elle est très souvent plus courte d'un travers de doigt que le voile. De blanche elle passe au noir, dès les « promesses » faites. La matière serait du drap de laine à priori.



*La preuve par l'image que la guimpe ne couvre pas les seins !
 In. Sisters act.fo 333*



Lexique

- Boches ou bubons pesteux, émanent d'épisode de résurgence de peste (nommée « *épidémie ou grande mortalité* »)
- Bouhourdis : grand nettoyage de Pâques se terminant par un banquet
- Cayman : faux mendiant méprisable, n'étant pas un véritable « pauvre de Dieu »
- Chartrier : malade à mobilité réduite ou impotent
- Chauffe-doux : brasero métallique à roulettes
- Drapelle : alèze de drap
- Femmes à gisant d'enfant ou gésine : femme enceinte ou « adjute » également
- Feurre : garniture végétale des paillasses
- Hydropysie : œdème corporel rappelant le miracle de la mort de Saint Quentin d'où le nom de « maladie de Saint Quentin »
- Ladres : lépreux
- Lit garnis ou fourni : lit entièrement paré spécialement pour le malade
- Passé, Trépassé : simple voyageur étranger en général sans notion pathologique
- Pelle ou paelle : bassin d'aisance pour les malades grabataires
- Physicien : médecin (du corps physique)
- Rendus : désigne un adulte qui vit dans l'hôtel-Dieu et y travaille en échange de la sécurité, nourriture et soin. Si c'est un enfant c'est un donné
- Unction ou extrême onction
- Ventrière des accouchées : sage-femme



Remerciements aux Compagnons de l'Hermine Radieuse, à la Massenie de Saint Michel 1473 et tout particulièrement à l'Hôpital Notre Dame à la rose à Lessines en Belgique et à Amaury Du Chéné, président de l'association pour la sauvegarde des chapelles de Landunvez en Bretagne pour leurs accueils.



Pour en savoir plus

- SAUNIER A. « *Le pauvre malade* » dans *le cadre hospitalier médiéval : France du Nord, vers 1300-1500*. [s.l.] : [s.n.], 1993.
- LETAC P. B. *Les sœurs de l'hôtel-Dieu dans le Paris des XIVe et XVe siècles : Philippe du Bois, Marguerite Pinelle...* [s.l.] : Editions L'Harmattan, 2010.
- CANDILLE M., *Étude du Livre de vie active de l'Hôtel-Dieu de Paris de Jehan Henry (XVe siècle)*, avant-propos d'André Chamson, de l'Académie française, 1964.
- DULIEU L. *La médecine à Montpellier. Tome 1 Le Moyen âge*, Les presses universelles, 1975.
- GESRET J. *Un hôpital au Moyen Age : l'hôtel-Dieu Saint-Nicolas de Troyes du XIIIe au XVe siècle*. In : *École Nationale des Chartes - PSL* [En ligne]. [s.l.] : [s.n.], 2015. Disponible sur : <<https://www.chartes.psl.eu/fr/positions-theses/hopital-au-moyen-age-hotel-dieu-Saint-nicolas-troyes-du-xiii-e-au-xve-siecle>>, 2003
- JACQUART D. *La Médecine médiévale dans le cadre parisien : XIVe-XVe siècle*. [s.l.] : [s.n.], 1998.

